

Pareloup Arvieu AR par les petits lacs

Difficulté *montée assez raide au retour entre (5) et (2)*

🚶 : 2h + 2h ★★☆☆☆
 🚴 : 1h ★★☆☆☆
 🐾 : 1h30 ★★☆☆☆

↔ : 12 km variante 13km

⚓ : 215 m

🚶 : PR + GRP



Lac de Pareloup

📍 **Situation** : Depuis Arvieu, prendre la direction barrage de Pareloup par la D4 56 puis la D4 577. **Parking** : se garer avant l'accès au bureau du SI à la plage Arvieu-Pareloup

🌟 N3 = 44° 20' 72»
 E3 = 2° 70' 89»

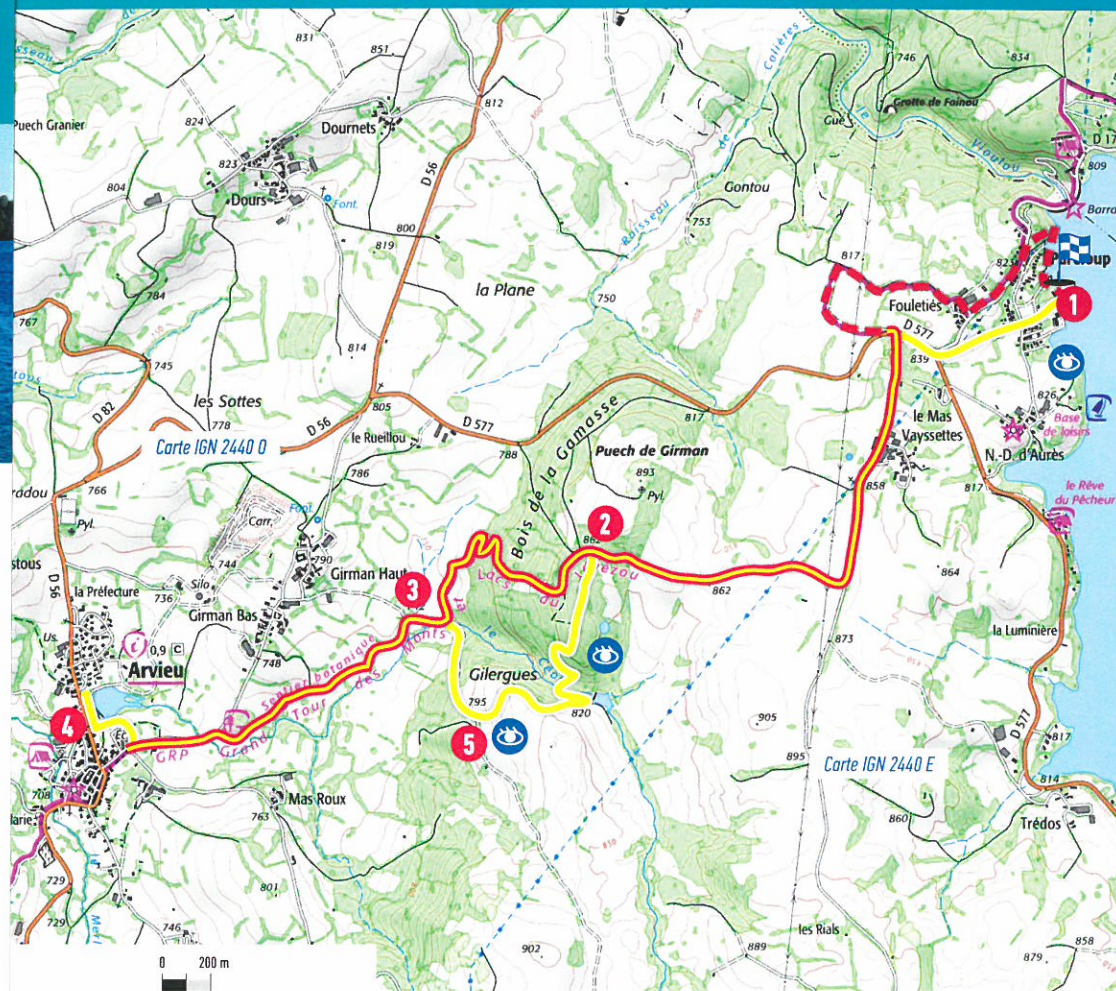
👁 à voir

- > Église d'Arvieu du XIX^{ème} siècle.
- > Château Saint Louis du XIX^{ème} siècle (Mairie)
- > Point de vue sur Arvieu et sur le Lézéou.
- > Retenue, lac et plage de Pareloup.
- > La réserve du Céor, les étangs
- > Points de vue sur la vallée du Céor et le plateau du Lézéou

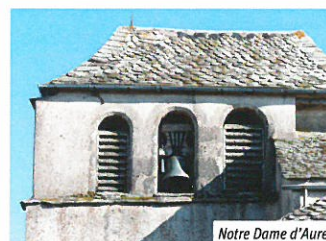
📖 à consulter

- > Livret didactique sur les plantes du sentier botanique : en vente au S.I.
- > Parcours d'orientation (adultes et enfants) : fiche en vente au S.I.

- 1 Depuis le bureau du S.I. remonter au parking. Au carrefour de **Canet** (cote 817), suivre la direction **Arvieu** et monter jusqu'à la **D 577**. Au croisement continuer à droite sur 200 m. Obliquer à gauche (**GRP**) vers le **Mas Vayssettes**. 300 m après le hameau bifurquer à droite sur un chemin longeant une pâture sur 1,2 km. Passer un petit bois.
- 2 Laisser à gauche un sentier herbeux venant des petits lacs. Continuer tout droit sur 200 m. Virer à 90° à gauche sur 350 m puis s'engager à droite dans une pâture puis dans le bois de la **Gamasse**. Descendre à travers une belle hêtraie jusqu'au **Céor**.
- 3 Au premier carrefour de piste, virer à droite sur 150 m vers **Girman**. Au croisement suivant prendre à gauche un chemin d'exploitation qui se prolonge par le « sentier botanique » très agréable et bordé de haies vives (nombreuses plantes répertoriées). À la route de **Girman** continuer à gauche vers **Arvieu**.
- 4 Retour vers **Pareloup** : depuis la Mairie descendre (escalier) jusqu'à l'aire de pique-nique. Monter vers l'étang. Passer le ruisseau à droite. Monter à gauche par un chemin bordé de murets jusqu'à la route de **Girman** (**GRP**). La suivre à gauche sur 350 m. Reprendre le sentier botanique.
- 3 Reprendre à gauche l'itinéraire emprunté à l'aller, le bois de la **Gamasse**. **Variante** : [+15min] 3 : quitter le **GRP** et passer le **Céor** à droite.
- 5 Quitter la piste principale, obliquer à gauche vers les petits lacs. À la petite retenue descendre en épingle à gauche sur 100m. Passer le **Céor** à gué. Monter en face vers le plateau (pente raide sur 300m). Après avoir passé une lande couverte de bruyère, s'écarter du chemin pour un point de vue et un petit lac niché au milieu des bois sur la droite. Poursuivre pour retrouver le **GRP** et 2 à droite le sentier pour revenir à **Pareloup**.



Notre Dame d'Aures :



Notre Dame d'Aures

À quelques centaines de mètres de **Pareloup** le petit village de **Notre Dame d'Aures** mérite un détour. L'église déjà mentionnée au XII^{ème} siècle est à chœur roman, sa nef et ses chapelles sont gothiques et son portail Renaissance. Elle abrite dans le chœur une statue de **Sainte Foy** du XV^{ème} siècle

en pierre polychrome et une statue en bois de la Vierge (XVIII^{ème} siècle). Le lundi de Pentecôte, le pèlerinage à **Notre Dame d'Aures** rassemblait de nombreux pèlerins qui venaient invoquer la Vierge pour la protection du bétail mais aussi des biens et des personnes par temps d'orage.

Crédits photographiques : © Office de Tourisme Pareloup Lézéou et communes du territoire, Arno Osaba - Crédits cartographique : © IGN Avec l'aimable collaboration de J-Paul Fraysse - Création : leduboucanier.com - Impression : Groupe Buriat.